

## Contributions Canicule – Juin 2026

Pour toute info ou questions : ANAMAAF [secretariat@anamaaf.org](mailto:secretariat@anamaaf.org)

---

Bonjour Madame,

L'ANAMAAF vous remercie pour votre sollicitation et vous fait remonter, à partir des premiers retours de terrain dont elle dispose, l'impact de la vague de chaleur sur l'accueil individuel (assistants maternels et MAM).

Les assistants maternels se sont, une nouvelle fois, organisés pour assurer au mieux la continuité d'accueil des enfants, malgré des conditions particulièrement éprouvantes. Ils signalent notamment :

- Des difficultés à s'équiper en matériel rafraîchissant ou climatisant, pour des raisons à la fois financières et matérielles (logements anciens, réseaux électriques peu adaptés, délais d'approvisionnement, etc.).
- Un fort stress lié au caractère exceptionnel, rapide et impressionnant de la montée des températures, qui complique toute anticipation et désorganise les repères habituels (horaires, siestes, repas).
- Le besoin de pouvoir s'appuyer sur des consignes écrites et des positions claires des autorités (PMI, employeurs publics ou privés) pour expliquer aux parents les limites raisonnables de l'accueil, en particulier lorsque ces derniers déclarent « ne pas avoir d'autre solution » que de confier leur enfant.
- Un besoin de soutien et de collaboration entre collègues (notamment en MAM) pour lutter contre l'isolement, partager les responsabilités et sécuriser la prise en charge d'enfants parfois fragiles (troubles de santé, handicaps, tout-petits).
- Un besoin de reconnaissance et de soutien de la part des employeurs et de la PMI sur la nécessité, en cas de canicule, d'aménager les horaires ou de réduire le temps d'accueil, avec la possibilité d'instaurer de véritables « pauses » pour les professionnels. Cette question ne se limite d'ailleurs pas aux épisodes de canicule : elle renvoie plus largement à la qualité des conditions de travail et à l'attractivité du métier.

Concrètement, les assistants maternels décrivent des journées durant lesquelles ils ont :

- Évalué les risques (prise régulière des températures dans le logement, suivi de la température corporelle des enfants, adaptation des horaires avec les familles) ;



Tél. : 01 83 64 66 62 : [contact@anamaaf.org](mailto:contact@anamaaf.org)

Pour tout courrier : 6 rue de la Croisette 85320 Château-Guibert

ANAMAAF - Association Nationale des Assistants Maternels Assistants & Accueillants Familiaux

Siège Social sans permanence : 20 rue Édouard Pailleron 75019 PARIS

N° RNA W751218437 - N° SIRET 791 346 273 00026 - Code APE 9499Z - JO 16/02/2013 - N° Formateur 11 75 53203 75

in f X

[www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)

- Réduit la taille des groupes accueillis lorsque cela était possible (parents venant plus tôt, ou obtenant des aménagements auprès de leurs propres employeurs) ;
- Maintenu une vigilance constante sur l'état des enfants et la possibilité de mobiliser les secours (15) en cas de doute.

Par ailleurs, les professionnels de l'accueil individuel nous font part d'un fort sentiment d'injustice.

Dans l'accueil individuel à domicile, un adulte pour quatre enfants, dans un espace d'environ 20 m<sup>2</sup>, suffit déjà à faire grimper la température de manière significative. En MAM – qui reste juridiquement de l'accueil individuel, soumis aux mêmes règles que les assistants maternels – la présence de plusieurs adultes et de nombreux enfants dans un même espace clos accentue encore cet « effet de groupe », rendant les conditions d'accueil particulièrement éprouvantes.

Les parents opposent souvent : « Chez nous non plus il n'y a pas de clim, donc c'est pareil », sans mesurer la responsabilité spécifique qui pèse sur les professionnels lorsqu'ils accueillent plusieurs tout-petits, dont l'état peut se dégrader très vite avec la chaleur.

À cela s'ajoute un ressenti très fort : rien n'est véritablement prévu pour l'accueil individuel (ni pour les MAM) en cas de canicule, en termes de droit d'alerte ou de retrait, alors que la responsabilité, elle, repose à 100% sur les assistants maternels. En cas d'incident, ils ont le sentiment qu'ils seraient immédiatement exposés à des procédures, notamment en CCPD, sans réel soutien de la PMI.

Ce décalage entre l'absence de cadre protecteur et la totalité de la responsabilité portée par les professionnels contribue à fragiliser encore l'attractivité du métier et le sentiment de reconnaissance des assistants maternels et des MAM.

Les expériences diffèrent selon les territoires : dans certains départements plus au sud, où la chaleur est fréquente, les assistants maternels sont habitués à composer avec des températures élevées sans pour autant disposer de climatisation (comme dans les écoles), ce qui rend la situation encore plus difficile pour la concentration et le travail au quotidien. Dans d'autres départements, moins habitués à ces épisodes, la brutalité de la vague de chaleur accentue les difficultés d'organisation, en particulier dans les MAM, où la coordination d'équipe n'est pas toujours facilitée par les conditions matérielles et les contraintes d'horaires.

Enfin, de manière plus générale, nous souhaitons souligner que, lors de chaque épisode exceptionnel (canicule, inondations, crise sanitaire, etc.), l'accueil individuel a souvent le sentiment d'être « laissé de côté » des dispositifs de soutien et des messages publics



adressés au secteur de la petite enfance. L'attractivité du métier passe aussi par une meilleure prise en compte de ces professionnels dans les communications nationales, les plans d'urgence et les mesures de soutien, afin de rendre visibles leurs contraintes et les responsabilités qu'ils assument au quotidien.

Nous restons à votre disposition pour compléter ces éléments ou relayer d'autres retours de terrain, au fur et à mesure qu'ils nous parviendront.

### **Pratiques inspirantes :**

>> [Chaleur et canicule : comment protéger les enfants ? - Vos responsabilités - assmat.loire-atlantique.fr](https://assmat.loire-atlantique.fr)

### **Témoignages via notre page Facebook :**

1/ Comment décemment accueillir dans des logements qui frôlent parfois les 30 degrés dès le matin. Quels sont nos recours (droit de retrait ...) quelles sont nos responsabilités à accueillir sans être capable de proposer un accueil en toute sécurité ?

Quelles sont les recommandations pour l'utilisation de la climatisation avec les tous petits ?

2/ Une aide au financement de bons appareils de climatisation ou ventilateur ce serait bien, il en faut un par chambre, pièce ce vie et cuisine.

3/ l'installation d'une clim a un cout mais l'utilisation aussi, la note électrique augmente quand vous l'utiliser, ne serait-il pas possible de demander aux parents un surplus sur les ie quand on l'utilise pour palier a cette dépense. Depuis la canicule je suis passe de 2€ à 4€ d'électricité par jour pour maintenir une température correcte avec la clim

4/ Bonsoir Je rejoins les autres commentaires, une aide financière pour l'achat d'équipement de rafraîchissement. Pour ma part dans les côtes d'Armor j'ai juste reçu un mail relayer par notre rpe avec les recommandations données aux accueils collectif.

5/ Il serait bien de décrocher une aide pour faire mettre la clim dans le logement car c'est très compliqué de recevoir 4 enfants quand il fait 30° dans la maison...

6/ Bonjour pour moi le département (76) pour lequel je travaille nous as demandés de rester chez nous jusqu'à vendredi soir inclus. Aucunes visites média ou non média elles sont annulées ou reportées. Ça ne me choque pas et je trouve cela intelligent. Mais on nous demande de garder les enfants au frais d'accord car pas d'école ni collègè. J'ai investi il y a plusieurs années



dans des ventilateurs et brumisateurs et petite piscine tubulaire avec mon argent. Ne serait-ce peut-être pas idéale, dans un monde qui pourrait l'être. Que le salarié arrête d'investir avec son propre argent et que son "employeur" veuille à investir un peu... Car bientôt les assistants familiaux devront avoir un château avec climatisation, piscine, dressing fille, garçon de 0 à 18 ans. Box de stockage pour accessoires pour enfants de 0 à 18 ans et un parc de 1 hectare... En dehors de tout cela je ne sais pas quoi vous proposer de plus. Cordialement.

7/ Bonjour, je travaille dans une Mam, maison que nous louons, maison de 1970, assez bien isolée et peu énergivore. Elle est orientée sud / ouest. Nous y accueillons actuellement 10 enfants de 12 à 39 mois. 2 Pièces de vie 20m<sup>2</sup> plein sud, chacune avec 1 grande baie vitrée donne sur deux vérandas ancienne génération. 3 chambres. Afin de maintenir une température « raisonnable 24/25 degrés, nous avons acheté samedi matin en urgence, avec peu de choix, une Clim sur roulettes 245€ que nous déplaçons en fonction des activités mises en place. Nous tenons les volets fermés sauf sur une des pièces de vie et toutes les fenêtres des vérandas sont ouvertes afin de ne pas emmagasiner la chaleur. Cette Clim marche sur les horaires d'accueil de 7h45 à 18h15 environ. Nous n'avons aucune idée de l'impact financier sur notre future facture d'électricité. Autrement nous faisons des petits ateliers calmes, et dégroupions au maximum. Le repas est froid (salade composée, laitages, fruits) et hydratons les enfants régulièrement. Au niveau des familles nous avons 50 % qui se sont soucies du confort d'accueil de leurs enfants et du nôtre. Nous pensons gagner environ 3/4 degrés. Nous sommes en Loire atlantique, commune côtière

8/ Ici les recommandations c'est veiller à l'hydratation et endroit frais mais comme toujours aucune aide comme si on pouvait tout payer pour les beaux yeux de nos employeurs... Quand on voit les écoles et les crèches fermées nous toujours aux boulots ça me rappelle le COVID ... comme si on était super Woman aucun microbe ne nous atteint alors une vague de chaleur elles vont gérer tte façon si elles refusent l'accueil pas de salaire mais zéro impact pour l'état.

9/ Bonjour, nous avons pris la décision de fermer les après-midis car il fait plus de 30°C dans la MAM avec un appel à la PMI qui nous a dit de prendre la décision qu'on veut. Mais nous allons avoir des pertes de salaires car les employeurs, nous les réclament et nous avons du mal à savoir nos droits ? Cordialement

10/ Effectivement En Mam, presque 29 degrés avec 4 enfants dans la même chambre. Compliqué de maintenir une température décente avec un ventilateur. Cependant, la Mam n'est pas en mesure de financer un climatiseur. Nous ne pouvons pas non plus fermer sinon cela amputerait notre salaire... Une aide du département serait donc la bienvenue !

11/ Comme pour le covid il s'en fiche complet des assistantes maternelles, faut qu'on se débrouille et aucune aide financière comme d'hab'



12/ Aucunes consignes de la part de ma PMI. Merci au RPE de ma ville de rester attentif si nous rencontrons un problème

13/ De tte façon on n'obtiendra rien comme d'habitude.

Les assmats nous sommes les vilains petits canards de l'accueil du tt petit. Toujours les dernières et derniers à être servi toujours les dernières (rs ) à être pris en considération.

On se retrouve avec des grosses chaleurs et comme au bon vieux temps du COVID. On nous laisse bien tomber. J'ai lu ce matin un article sur les mam et les crèches mais nous ne nous y sommes pas nommé ou très peu.

<https://www.lasmat.fr/actualites/nouvelles-professionnelles/canicule-la-petite-enfance-contrainte-la-bricole-pour-faire>

[https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/fortes-chaleurs-ce-qui-est-prevu-pour-les-professionnels-de-la-petite-enfance/.](https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/fortes-chaleurs-ce-qui-est-prevu-pour-les-professionnels-de-la-petite-enfance/)

Dans le second c'est clair qu'on passe à la trappe car ds celui-ci il préconise des pauses plus régulières. Ont fait comment pour le dre une pause plus régulière nous 🙄🙄🙄🙄

